



22 janvier, journée franco-allemande !

publié le 21/01/2019

Traité d'Aix-la-Chapelle/Vertrag von Aachen

Descriptif :

Le nouveau traité franco-allemand 2019

Le 22 janvier 2019, le nouveau traité franco-allemand sera signé à Aachen/Aix-la-Chapelle par les deux chefs d'Etat : Angela MERKEL, chancelière allemande (Bundeskanzlerin von Deutschland) et Emmanuel MACRON, Président de la République Française.

Voici les liens vers les textes ([en français](#) et [en allemand](#)) :

Si vous avez envie de participer à notre quiz "journée franco-allemande 2019" cliquez, il y a deux fichiers joints.

Un lien également vers une émission déjà bien connu KARAMBOLAGE, un regard amusant sur nos deux cultures :

hymne allemand/ hymne français - cliquez [ici](#) :

Viel Spass !

Documents joints

 [quiz_6e_journee_franco-allemande_2019](#) (PDF de 372.9 ko)

 [quiz_journee_franco-allemande_2019](#) (PDF de 280.7 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.